



L'Épeichette 138

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DU CORIF - DÉCEMBRE 2017



Samedi 16 décembre 2017, à 9 h 00

**Assemblée générale extraordinaire
sur le projet de fusion Corif-LPO**

Assemblée générale ordinaire 2017

Cette journée est importante. Vous êtes attendus nombreux.
C'est pour cela qu'elle se déroulera
à la Bourse départementale du Travail à Bobigny.



Assemblées générales du Corif

Assemblée générale extraordinaire + Assemblée générale ordinaire 2017

Samedi 16 décembre 2017 à 9 h 30

Bourse départementale du travail – Bobigny. Voir page 16.

9 h 00 - 9 h 30 Accueil des adhérents

9 h 30 - 11 h 30 Assemblée générale extraordinaire

- Présentation du projet de fusion Corif-LPO par le conseil d'administration.
- Débat entre les participants.

11 h 30 - 12 h 15 Vote sur le projet de fusion Corif-LPO

- Vote à majorité qualifiée des deux tiers des votants.

12 h 15 - 13 h 30 Buffet « Auberge espagnole »

- Merci de tenir compte des recommandations données page 16.

13 h 30 - 13 h 40 Annonce des résultats du vote de l'AGE

13 h 45 - 17 h 45 Assemblée générale ordinaire

13 h 45 - 14 h 55 Rapports moral et des groupes et commissions

- Présentation de l'équipe des permanents par C. Huot-Daubremont (5 min).
- Rapport moral par Agnès de Balasy, vice-présidente (10 min).
- *Questions / échanges avec la salle (15 min).*
- Présentation des activités des commissions et des groupes locaux et thématiques (30 min).
- *Questions / échanges avec la salle (10 min).*

14 h 55 - 15 h 40 Rapport d'orientation et rapport financier

- Présentation du rapport financier 2016, des estimations 2017, du prévisionnel 2018 par Ph. Campion, trésorier (10 min).
- *Questions / échanges avec la salle (5 min).*
- Présentation du rapport d'orientations par F. Malher, président (10 min).
- *Questions / échanges avec la salle (20 min).*

15 h 40 - 16 h 00 Présentation des candidats au conseil d'administration

16 h 00 - 16 h 45 Votes (rapports et élections) et pause-goûter

16 h 45 - 17 h 00 Remise des prix du concours photo

17 h 00 - 17 h 30 Projection de « L'oiseau papillon »

Film de Frank Neveu sorti en 2015 sur le Tichodrome échelette. Sélectionné à Ménigoute par Guilhem Lesaffre, président du jury. Avec une introduction de Lars Jonsson, ornithologue, peintre et illustrateur naturaliste renommé.

17 h 30 - 17 h 45 Annonce des résultats des votes

Une bonne occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique...



Préparer l'Assemblée générale ordinaire et le numéro de *L'Épeichette* qui la présente est un exercice un peu particulier cette année : il faut en effet anticiper deux éventualités, la fusion avec la LPO ou le maintien de notre indépendance. En fait, vous risquez de vous apercevoir à la lecture de ce numéro qu'il y a moins de différences qu'imaginé entre les conséquences des deux possibilités : il faudra dans les deux cas diversifier nos activités

et surtout nos sources de financement, car la tendance à la réduction de l'implication des pouvoirs publics du côté des associations est une tendance lourde. Il faudra donc trouver les moyens de mobiliser les ressources du mécénat privé. Pour cela il faut pouvoir montrer notre engagement et notre efficacité pour la défense et le développement de la biodiversité, grâce à nos salariés et à l'ensemble de nos adhérents.

Il est donc important que les membres du Corif restent mobilisés pour faire vivre nos valeurs quelle que soit la structure dans laquelle nous nous retrouverons en 2018.

Frédéric Malher

Sommaire

>Edito	3
>Rapport moral	4
>Rapport d'orientation	10
>Rapport financier	14
>Auberge espagnole	16
>Le Corif pratique	16

Pour consacrer plus de temps aux communications, débats et échanges, les rapports moral, d'orientation et financier seront présentés très succinctement en AG. Prenez le temps d'en prendre connaissance dès maintenant.

Profitez de l'Assemblée générale pour :

- renouveler votre cotisation,
- vous abonner au *Passer* (la revue scientifique du Corif),
- retirer le calendrier auquel vous avez sûrement souscrit,
- acheter le dit calendrier si ce n'est pas le cas.

Rapport moral

Encore une année bien remplie pour le Corif : de nombreuses actions pour la protection de la nature et d'éducation afin de mieux la connaître. Grâce à son équipe de permanents efficaces et dynamiques et ses adhérents passionnés et motivés, le Corif est très présent en 2017 dans le domaine de la défense de la biodiversité. Merci à vous tous !

Et voici, en quelques lignes, le « Corif 2017 »

Les salariés du Corif

Quelques changements sont intervenus dans l'équipe des permanents.

Celles qui partent

Anne-Cécile Dubois, chargée d'animation, en novembre 2017 et Marion Garsault, chargée de gestion administrative, en décembre 2017. Merci à elles pour leur bon travail au sein du Corif et bonne chance dans leurs projets futurs.

Ceux qui restent

Les départs de collègues ne sont pas chose facile pour une équipe : affectivement, souvent, professionnellement, surtout. Quand on remplace le collaborateur ou la collaboratrice (ce qui n'est pas toujours le cas), d'une part, il faut à nouveau se lancer dans un processus de recrutement avec sélection des candidatures et entretiens, d'autre part, on doit former et intégrer la nouvelle personne. La réaction de l'équipe doit être rapide car les plannings des études et animations sont déjà établis. Il est en outre important de comprendre pourquoi les gens partent, se poser les bonnes questions et prendre en compte ceux qui restent.

Encore un grand merci pour les piliers de l'équipe, ceux qui restent.

Les activités naturalistes

Malgré un poste de chargé(e) d'études en moins et la course après les « mauvais payeurs », l'équipe du secteur Études composée d'Irène Anglade, Marine Cornet (à mi-temps), Jean-Pierre Lair et dirigée par Colette Huot-Daubremont (Directrice du Corif), tient la barre... Bravo !

Commençant l'année par une campagne originale – pour le Corif – de financement participatif, « Nuisible, mon amour ! », dont vous aviez pu découvrir le film lors de l'assemblée générale de décembre dernier, l'équipe a réussi une collecte de dons, exceptionnelle, de plus de 7 000 €, dépassant l'objectif de départ de 5 000 €. Grâce à vous, donateurs généreux, et à toutes les personnes ayant relayé l'information via les réseaux sociaux, l'opération a été un succès. La campagne est close mais toujours accessible pour les dons directs. Cela

permet de financer nos actions en justice pour protéger « nos amours de nuisibles ». Pour que ce ne soit pas une démarche seulement occasionnelle, il faut continuer à alerter et sensibiliser, c'est pourquoi le Corif a organisé, avec l'Aspas et le MNHN, la conférence tenue en octobre dernier : « Nuisible, vraiment ? ».

Les inventaires

L'équipe poursuit le travail d'inventaire de la Chevêche d'Athéna en Seine-et-Marne. La petite chouette est considérée comme une « espèce parapluie » car en protégeant son habitat, on protège toute une biodiversité moins reconnue.

Le suivi avifaunistique sur le site du SIAAP à Achères se poursuit avec pour objectif de localiser les espèces et les zones à enjeu afin de proposer des mesures de gestion ou compensatoires en faveur de l'avifaune.

De nombreux suivis de chiroptères ont été menés cette année, avec des découvertes de colonies, et quelques espèces peu communes pour la région, avec notamment la présence possible de la Barbastelle dans le Val-d'Oise.

Les partenariats et la gestion de sites

• La réserve naturelle régionale du bassin de la Bièvre

Rappelons que le Corif cogère la réserve avec le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne). En relation avec le comité consultatif et le conseil scientifique de la réserve, les cogestionnaires cherchent à atteindre les quatre objectifs du dernier plan de gestion validé en novembre 2014 : maintenir le rôle de refuge de la réserve pour la faune et la flore en tant que cœur de nature de la trame verte et bleue, améliorer les connaissances sur son patrimoine, valoriser ce patrimoine, assurer la gestion et la police de la réserve.

En 2017, l'équipe a poursuivi les suivis scientifiques (la migration des amphibiens, les oiseaux, les insectes et les plantes) et va suivre attentivement les grands travaux prévus pour la réalisation du sentier d'interprétation.

• Le boisement humide de Saint-Cyr-sur-Morin

Ce site a été confié au Corif par ProNatura. Cela nous permet d'étendre nos compétences dans le domaine des chantiers nature. Grâce à Corentin

Cantot, stagiaire au Corif, un grand nettoyage de ce site a pu débiter et permet d'envisager les opérations de gestion et de mise en valeur afin d'en faire ressortir toutes les potentialités écologiques. Ce type de projet encourage le travail en commun des salariés et des bénévoles.

• **Partenariat dans le cadre du PAEC (Programme agro-environnemental et climatique)**

Mis en œuvre voici deux ans, ce programme de partenariat avec le milieu agricole se poursuit. Vous en trouverez les détails dans le rapport d'activités.

• **Partenariat avec le CERPS et NatureParif**

Depuis plusieurs années, le Corif anime l'OROC (Observatoire régional des oiseaux communs) avec le CERPS et NatureParif. Les bénévoles participant à cette action bénéficient d'une journée de formation animée par Irène, chargée de missions, qui intervient également dans le cadre des formations ornithologiques. Nous avons besoin de volontaires car la tâche est vaste. Cinquante-neuf carrés ont été suivis en 2016 par 38 observateurs dont 11 nouveaux, tandis que de 2002 à 2016, ce sont 203 000 oiseaux appartenant à 173 espèces qui ont été notés, avec une intéressante nouveauté pour le programme : la Nette rousse.

• **Partenariat avec la LPO pour l'animation de Faune Île-de-France**

Grâce à la poursuite des saisies des observations dans la maintenant célèbre base de données, disponible sur Internet à l'adresse www.faune-iledefrance.org, le nombre de données ne cesse d'augmenter. Au 26 octobre 2017, le bilan annuel fait état de 6 598 inscrits (ils étaient 5 429 en 2016), 2 471 932 données rentrées dont 2 403 242 données oiseaux, mais aussi des données sur les insectes (43 285 données dont 30 446 sur les papillons de jour !), les mammifères (18 185 données), les reptiles, les amphibiens, les poissons, les gastéropodes, les écrevisses, les araignées...

• **Protection de la nature**

Présence dans les commissions

Le Corif, grâce aux salariés et aux bénévoles, a participé aux travaux de 79 commissions.

Actions en justice contre la bromadiolone

Rappelons que la bromadiolone est un anticoagulant fortement toxique et écotoxique. Les anticoagulants tuent les rongeurs par hémorragie interne dans les 3 à 4 jours après l'ingestion. Les prédateurs des campagnols et les nécrophages peuvent donc s'intoxiquer à leur tour en consommant des rongeurs malades ou morts – on parle d'intoxication secondaire. Les autres espèces de la faune sauvage peuvent être empoisonnées également en consommant directement des appâts – il s'agit alors d'intoxication primaire.

Depuis 2016, le Corif est très actif sur ce sujet et a mobilisé ses adhérents et sympathisants. Il agit également en justice si nécessaire contre les avis de la Fredon, organisme à vocation sanitaire, en charge de contrôler l'utilisation de la bromadiolone.

Les activités d'éducation à la nature du Corif

L'équipe « Animations », composée de Lucille Bourgeois, Aurélie Proust, Marine Cornet (mi-temps), Mylène Le Cam, Anne-Cécile Dubois est pilotée par Jean-François Magne, Directeur-adjoint du Corif.

Avec l'impressionnant total de 863 interventions réalisées sur tout le territoire régional, jamais l'action éducative, de sensibilisation et de formation du Corif n'a été aussi importante qu'en cette année 2017 ! Les animatrices nature ont vu se succéder pas moins de 17 440 participants sur leurs activités.

Malgré les difficultés nombreuses qu'il rencontre, notamment en termes de moyens financiers, le Corif continue à développer ses actions.

Les projets de l'équipe des chargées d'animation

• **« Ecol'eau » : classique** dans sa conception mais novateur par l'approche utilisée – l'aménagement du territoire – le programme « Ecol'eau » a pour originalité d'associer dans une même démarche la notion complexe de corridor écologique, l'étude technique et scientifique de la biodiversité des zones humides le long de la Bièvre, et l'aménagement du territoire.

• **« Les Maternelles : 5 sens » :** Les enseignements à l'école maternelle sont organisés en cinq domaines d'apprentissage. Deux de ces modes, « Explorer le monde » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique », sont en adéquation avec le programme pédagogique que nous proposons ici. La découverte du monde par l'exploration et la manipulation permet aux enfants d'acquérir de nouvelles compétences tout en s'ouvrant sur l'extérieur.

• **« Nature en Film » :** il s'agit de retranscrire les événements marquants, la beauté, les richesses naturelles d'une saison sur un espace naturel, au travers d'une séquence filmée.

• **« Voyage de la biodiversité » :** ce programme s'inscrit dans la Trame verte et bleue qu'il illustre et dont il participe à la mise en œuvre locale afin de restaurer les continuités et les zones tampons écologiques ainsi que la nature en ville.

• **« Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école, DABE » :** au travers du projet et des activités qu'il comporte, les élèves seront amenés à être sensibilisés à la richesse de la biodiversité, à mieux connaître et appréhender la nature de proximité et à être actifs, dans les propositions et les réalisations d'aménagements favorables à la biodiversité.

• **« À la découverte de mon arbre » :** au cours des activités ayant lieu en extérieur, les enfants suivront l'histoire imaginaire d'un arbre qui a quitté la ville pour venir s'installer au parc de la Poudrerie. À chaque séance, les missions successives qu'ils

accompliront vont ainsi aider l'arbre à comprendre le fonctionnement de la forêt et à en connaître ses habitants. En guise d'introduction et de conclusion, un petit rituel, sous forme d'une comptine, sera proposé aux enfants par l'animateur sur les notions abordées au cours de chaque séance.

Moins de mécénat, faute de temps à consacrer pour communiquer et convaincre les fondations d'entreprises ; une baisse significative des financements des collectivités nécessaires à l'équilibre budgétaire des projets ; la fin brutale des aides à l'emploi... ce sont environ 25 000€ qui manquent en fin d'année au secteur Éducation à la nature.

Les formations ornithologiques

Encore un grand succès pour les formations ornithologiques avec 65 participants cette année.

Le CORIF et Natureparif proposent un programme de formations à l'ornithologie gratuites, sous réserve d'adhésion au Corif. Deux sessions sont proposées : « Acquérir les bases nécessaires à l'observation des oiseaux », d'une durée d'une semaine pour les débutants ; « Identifier les oiseaux », d'une durée de deux semaines pour les amateurs qui souhaitent se perfectionner. Pour compléter ce cursus et entretenir les connaissances et le réseau, des journées de consolidation sont proposées tous les ans aux anciens stagiaires.

Ces formations ont pour objectif de donner le bagage nécessaire à des amateurs qui viendront grossir les rangs d'observateurs dynamiques pour participer aux différents inventaires : STOC, Atlas du Grand Paris, enquête Moineaux et aux différents rendez-vous annuels (Wetlands, Birdlife...).

Depuis 2013, ce sont près de 300 stagiaires qui ont bénéficié de ces formations.

Les formations ornithologiques, actuellement financées par Natureparif, ont hélas un avenir incertain (voir le rapport d'activités).

Les partenariats

Le Graine Île-de-France

Le Corif n'est plus administrateur du Graine Île-de-France. Après deux mandats, Jean-François et Lucille (souvent épaulés par des adhérents : Jacques Coatmeur et Agnès de Balasy) qui représentaient le Corif au conseil d'administration ont cédé leurs places. Ils ont tous deux participé à l'organisation et à l'animation de l'Assemblée générale du Graine Île-de-France le 9 juin dernier sur le parc départemental Jean-Moulin-Les-Guilands (93).

Cette année, notre implication comme administrateur du Graine aura permis d'initier et de

réaliser trois projets, nous permettant d'y rester très actifs.

Natureparif se désengageant du programme des Lycées écoresponsables, le Corif a proposé au Graine et à la région Île-de-France d'y participer en portant un projet de "grainothèque" régionale. Les élèves, accompagnés par une association, inventorient les plantes sauvages et potagères de chaque établissement impliqué, récoltent, conservent et sèment les graines dans les pelouses pour les transformer en jardins potagers ou en petites prairies fleuries. Par la suite, ce conservatoire des graines des lycées sera piloté dans chaque établissement par les documentalistes des CDI et un réseau d'échanges de graines sera aussi proposé.

Une journée pour conforter la place de l'EEDD dans le paysage de la formation continue et coconstruire l'offre de formation du Graine Île-de-France a été organisée le 30 novembre en présence d'intervenants du CNEA (syndicat professionnel représentatif dans les domaines de l'animation) et d'UNIFORMATION (organisme collecteur pour la formation des salariés de l'économie sociale). Ouverte à tous les adhérents du réseau et faisant écho à la réforme de la formation professionnelle, cette journée a été impulsée par la commission formation, dont Jean-François Magne est le référent, et se poursuivra au long de l'année 2018.

À notre initiative, plusieurs échanges ont abouti cette année à une adhésion croisée entre le Graine Île-de-France et France nature environnement Île-de-France. Très actif, FNE Ile-de-France n'a cependant pas – ou peu – d'expérience en matière d'EEDD. L'expertise du Graine Ile-de-France a notamment été rapidement sollicitée dans l'organisation des rencontres "BIODIVERSITÉ ET TERRES AGRICOLES" du 29 novembre (dont le Corif est aussi partenaire). Jean-François a ainsi participé à l'organisation de l'atelier concernant la place de la biodiversité dans les formations agricoles.

L'ENS des Olivettes à Trilbardou

Le Corif a prodigué des conseils pour les travaux d'aménagement réalisés ces deux dernières années, qui permettent au grand public de découvrir le patrimoine naturel et paysager du site grâce à l'installation de deux observatoires. En collaboration avec l'AVEN du Grand Voyageur, le Corif coanime le site.

Vie associative

C'est un aspect évidemment très important de nos activités mais il n'est sans doute pas inutile d'insister sur le fait que la place des bénévoles – vous, nous – est essentielle !

Les rendez-vous incontournables du Corif

• Fête de la Nature 2017

Présent au Jardin des Plantes, le Corif avait choisi pour thème « l'incroyable histoire des hirondelles », activité animée par des permanents fortement secondés par des bénévoles du Corif. Maintenant tout le monde sait qu'un nid d'hirondelle demande 3 000 boulettes de terre !

• Les ROP, Rencontres ornithologiques de printemps

« Aux confins de la Picardie, mais toujours en Île-de-France », dixit *l'Épeichette* ! C'était loin mais bien, là aussi nous sommes accueillis par les hirondelles. Nous n'avons pas compté les boulettes mais bien les oiseaux du coin : 95 espèces ! Hélas, il semblerait qu'étant donné les bonnes conditions météorologiques, c'est assez faible. Le rendez-vous des ROP est un temps fort de notre association où tous les Corifiens peuvent se retrouver et partager leur passion.

• Les faucons crécerelles et les pèlerins... et... et...

Le Corif, grâce au Groupe Faucons (des passionnés de rapaces de tout poil ou plume), composé de Corifiens mais aussi de non-Corifiens, fait son « show » tous les mois de juin à Notre-Dame et dans un lieu devenu « phare », l'ex-caserne de Reuilly.

C'est important de montrer le résultat d'un travail de toute une année : surveillance des nids, collecte de données, interventions en cas de danger et de travaux, collaboration avec des organismes comme Paris-Habitat et des entreprises comme « le Printemps »... et de remercier tous les participants !

• Le concours photos

Cette année en 2018, c'est « le rouge dans la nature ». Concours qui a pour résultat de nous montrer les talents des adhérents et de nous procurer « the » calendrier de l'année. On a hâte !

Vous êtes au rendez-vous : merci à tous...

Pour les animations

Festival Ecozone à Nanterre : cette année, le thème était « la découverte des rapaces nocturnes ». Merci pour votre participation à l'animation du stand.

Différentes sollicitations des adhérents pour les activités scolaires : les détectives nature en action, les lycées « éco-citoyens »...

Pour toutes les activités dans Paris et dans la région Île-de-France, qui permettent à de nombreuses

personnes de s'initier à l'ornithologie et à la découverte de la nature.

À tous les organisateurs de week-ends ornithologiques en France et hors de France, qui réunissent amateurs débutants et experts autour de notre passion commune : merci !

Pour les inventaires, les études, les écrits

Suivis STOC dans le cadre de l'OROC (15 ans de suivi et de collecte de données).

L'enquête « moineaux » (plus de 13 années d'enquête !).

L'Atlas du Grand Paris (3 ans, on entame la dernière).

Le Passer, notre revue (un travail de titan !).

La rédaction du calendrier d'activités (salariés et bénévoles).

La rédaction de *L'Épeichette* : merci au comité de rédaction, chroniqueurs, rédacteurs d'articles, photographes, dessinateurs, tous bénévoles.

Le Corif se fait entendre

Grâce à la Mairie de Paris, le Corif peut recevoir dans un magnifique amphithéâtre.

En mars dernier, « on » reçoit pour la sortie de *l'Atlas des oiseaux nicheurs de Paris et d'Île-de-France* : présentation du travail des observateurs, des photographes et des rédacteurs des monographies qui ont contribué à ce bel ouvrage. Petit cocktail organisé par Dalila, secrétaire de l'association, aidée de quelques bénévoles compétents en présentation de petits fours et ouverture de bouteilles.

Forte présence sur le plan de la communication en septembre et octobre dernier avec la tenue de deux conférences à la Mairie de Paris :

« Enquête moineaux »

Les résultats de l'enquête qui a débuté en 2003 sont catastrophiques, trois moineaux sur quatre ont disparu. La conférence du 18 septembre à la mairie de Paris a suscité beaucoup de réactions. La presse s'en est fait l'écho, notre Président, Frédéric Malher, a été interviewé au journal de France 2 et Philippe Maintigneux à « La Tête au Carré » de France Inter. Depuis, des réunions ont eu lieu avec des acteurs parisiens de la biodiversité (un bailleur social, des élus). Nous y avons exposé notre volonté d'appliquer le plus souvent possible la "trilogie du Moineau" : pose de nichoirs, implantation de buissons, développement de la petite végétation sauvage.

"Nuisibles, vraiment ?"

Les espèces visées par ce vocable sont le Renard, la Martre, le Cormoran, le Blaireau, la Corneille...

Les intervenants du Corif (Colette Huot-Daubremont, directrice du Corif, et Frédéric Malher),

de l'Aspas (Association pour la protection des animaux sauvages, Ariane Ambrosioni) et du Muséum (Frédéric Jiguet), ont discuté de la valeur scientifique et juridique de la notion de "nuisible". Ils ont exposé les arguments et les actions que nous pouvons développer pour défendre les "mal-aimés de la nature", ainsi que des outils juridiques dont nous disposons.

Les partenariats associatifs

FNE - France Nature Environnement

Le Corif est membre du conseil d'administration FNE- ÎdF, Emmanuel du Chérumont, administrateur du Corif, nous y représente. FNE-Île-de-France étant une association environnementaliste, nous sommes ainsi au courant des projets environnementaux qui ont un impact direct sur la biodiversité que nous protégeons : l'extension d'une carrière cimentière dans le PNR du Vexin, les futurs travaux pour les Jeux Olympiques de 2024, etc.

Faune-France

Le Corif participe à la base de données associative nationale au sein du réseau Visionature qui regroupe la LPO France et de nombreuses associations. L'objectif est de construire ensemble une stratégie d'actions en soutien aux politiques publiques (voir *Épeichette* 136).

Autres actions menées...

Diversifier les modes de financement : C'est la suite du travail sur le modèle économique associatif, entrepris en 2015.

Action Mécénat

Un groupe de bénévoles s'est essayé à cette activité pas simple. Plus d'une centaine d'entreprises contactées, qualification d'un fichier de prospects, des fiches projet rédigées (avec l'aide des salariés), une communication « embryonnaire » pour attirer le chaland : maigres résultats. Mais au Corif, on ne baisse pas les bras et on sait qu'il faut continuer également ce type d'entreprise.

Action Financement européen

Le Corif bénéficie déjà de financements européens via le projet pour la protection de la Chevêche (le FEADER, fonds agricole européen de développement régional). Mais il en existe d'autres, dédiés à la protection de l'environnement et la biodiversité, et nous nous sommes documentés sur le sujet (voir le dernier *Épeichette*). Le montage de projet est complexe mais il est possible d'en bénéficier. Il faut, toutefois, avoir les reins solides du point de vue financier car les délais de paiement sont longs. De plus, il est préférable d'être à plusieurs et

parfois avoir une personne dédiée à sa gestion si le projet est gros.

Un CA fort, c'est un CA au complet...

Que fait-on au CA ?

Vous retrouvez les décisions et actions du conseil d'administration dans les « Échos du CA » de votre *Épeichette* préféré mais voici quelques exemples de la nature de celles-ci :

- Suivi du secteur Études
- Suivi du secteur Animation
- Référents Faune-IDF
- Relations avec les entreprises
- Vie associative, relations avec les adhérents
- Relations avec la LPO
- Communication
- Le plaidoyer, par exemple pour protester contre la baisse des subventions, notamment pour l'éducation à la nature, le Corif écrit à la région par le biais d'une lettre ouverte à Valérie Pécresse ; pour éviter un déclassement des forêts de protection, le Corif répond à l'enquête par un avis défavorable.

Au CA aussi, on note des entrées et des départs d'administrateurs.

Avant l'assemblée générale de 2016, Frédéric Malher, président, a fait un appel pour l'arrivée de nouvelles forces vives au conseil d'administration. L'appel a été entendu et six nouveaux administrateurs ont été élus : Emmanuel du Chérumont, Régine Lacroix, Didier Macquart, Simon Maillet, Michel Sitterlin, Frédérique Vallette.

Nous les remercions de nous avoir rejoints et nous vous remercions de les avoir élus.

Pour les départs, merci à Olivier Laporte, administrateur pendant plusieurs années, et Simon Maillet qui ont dû quitter le CA (mais pas le Corif), en cours d'année, pour d'autres projets.

Le « rapprochement avec la LPO » et la fusion avec l'antenne LPO Île-de-France...

Depuis qu'on en parle, le « rapprochement avec la LPO » a été, dès le départ le projet de créer la délégation LPO-Île-de-France. C'est la raison pour laquelle tout le monde souhaitait comme conditions : l'indépendance juridique et le maintien de tous les salariés.

Rappels des épisodes précédents

En 2015

La première condition, l'indépendance juridique, n'étant pas acceptable par la LPO, compte tenu de ses nouvelles orientations structurelles, nous souhaitons toutefois poursuivre les discussions menant à la création d'une délégation dont l'autonomie serait préservée. Une motion en ce sens a été votée par 82,2% des suffrages lors de l'assemblée générale.

En 2016

La Charte de fonctionnement de la future LPO-Île-de-France a été publiée avec comme objectif de la part des deux associations de joindre leurs forces, afin de mieux protéger la biodiversité et de mener des actions de sensibilisation à l'échelle de la région Île-de-France. Cette charte fait partie de l'ensemble des documents du projet de fusion-absorption, disponibles sur le site du Corif dans le dossier Partage de documents de l'Espace adhérents.

En 2017

Comme annoncé dans le rapport d'orientation de 2016, de nombreux points ont été étudiés cette année, notamment sur l'organisation sociale et celle des ressources humaines de la future structure. Les responsables des deux associations se sont rencontrés régulièrement pour construire l'organigramme de l'équipe salariée de la nouvelle structure et les conditions de leur transfert au sein de la LPO France.

Lors du conseil d'administration du 12 septembre 2017, les administrateurs ont voté l'adoption du traité sous réserve de ces modifications (huit administrateurs présents et un vote par mail) :

Pour : huit voix.

Contre : zéro voix.

Abstention : une voix.

Cela comprend :

- Approbation du projet d'acte de fusion du Corif au profit de la LPO avec effet différé au 1^{er} janvier 2018.
- Constatation de la dissolution sans liquidation du Corif.
- Pouvoirs au président du Corif à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises : signature de l'acte de fusion et les formalités y afférentes.
- Les documents nécessaires à l'information des adhérents seront mis à leur disposition dès qu'ils auront été validés, dans l'espace adhérent du site

Internet et au local du Corif : Aspects sociaux et RH, avis de publication de la fusion Corif-LPO.

- Charte de fonctionnement de la délégation régionale Corif-LPO.
- Traité de fusion.

Nouvel organigramme

Nous vous proposons également un nouvel organigramme qui permet de mutualiser les compétences, les forces et les services à la sensibilisation et la protection de la nature, afin d'avoir plus de répondant face aux acteurs locaux.

Nous sommes, nous semble-t-il, arrivés à un projet satisfaisant même si, au sein du Conseil d'administration, l'avis n'est pas unanime. Ainsi, c'est aux adhérents de faire leur choix, oui ou non pour la fusion-absorption sans liquidation.

Le 16 novembre

Les adhérents sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire précédée d'un débat sur la fusion. Si le quorum n'est pas atteint (à savoir la moitié des adhérents), les adhérents seront à nouveau convoqués à une assemblée générale extraordinaire (AGE) le mois suivant.

Le 16 décembre

Une seconde assemblée générale extraordinaire (si le quorum n'est pas réuni lors de l'AGE de novembre). À la suite de cette AGE, tenue de l'assemblée générale ordinaire.

En conclusion

La lecture de ce rapport moral montre les nombreux aspects positifs et encourageants de l'action du Corif, sans pour autant masquer les problèmes qui se posent à notre association.

C'est une fois de plus le constat d'un remarquable investissement de nos salariés et de nos bénévoles. On peut toujours faire mieux, mais ce qui a déjà été accompli mérite d'être salué.

Ce rapport moral sera peut-être le dernier sous cette forme. Mais que ce soit le cas ou non, c'est-à-dire que le rapprochement avec la LPO soit validé ou non par les membres, il conviendra de continuer à se mobiliser pour poursuivre nos actions et continuer à militer pour la connaissance et la protection de la nature en Île-de-France.

Pour le CA, Agnès de Balasy et Guilhem Lesaffre

Rapport d'orientations 2018

Ce rapport d'orientation étant écrit avant les résultats du vote en AGE sur la fusion/dissolution du Corif avec la LPO, il ne présente que les grandes lignes d'orientation qui s'appliqueraient dans les deux hypothèses.

Les résultats de l'année 2017 sont nettement meilleurs que ceux de 2016, mais l'avenir, à court et moyen termes, semble inquiétant pour notre association comme pour les autres et aussi pour quelques raisons qui sont particulières au Corif : tous les budgets des collectivités locales sont revus drastiquement à la baisse et les aides à l'emploi finissent de disparaître. De plus le département de la Seine-Saint-Denis semble remettre en cause l'intérêt d'un certain nombre d'études et de mise à disposition de locaux (dont le pavillon Maurouard).

Le CA avait déjà pointé il y a deux ans la nécessité absolue de diversifier nos sources de revenus : cela devient une urgence ! Nous préparons la relance d'un groupe, composé d'adhérents membres ou non du CA, consacré au financement du Corif ou de la future délégation Lpo-Id, en développant en particulier des ressources nouvelles dont le mécénat.

Mais il faut bien évidemment continuer à développer nos secteurs études et éducation.

Remarque : même dans l'hypothèse d'une fusion avec la Lpo, les programmes d'action des deux entités (antenne LPO-IdF et Corif) ont été planifiés séparément pour 2018 et seront exécutés ainsi, au moins dans les premiers mois. L'harmonisation des activités ne se fera que progressivement.

Protection, études, inventaires

Entre les incertitudes sur l'avenir de certaines études et les problèmes de financement européens, et malgré ses résultats brillants en 2017, ce secteur nécessite une attention particulière pour accroître sa place et trouver de nouvelles sources de financement. Cela demandera toute l'énergie de la responsable de ce secteur ainsi que des salariés qui y travaillent.

Mais cela passe d'abord par la poursuite de nos études et projets avec nos partenaires habituels.

Le programme sur la Chevêche d'Athéna, financé pour trois ans par la Région.

Nos activités de suivis pour le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, si celui-ci ne les remet pas en cause.

Des suivis pour divers partenaires publics ou privés (SIAAP, La Villette, divers bureaux d'étude...).

L'OROC est aussi une de nos activités traditionnelles, en collaboration avec le Muséum et Natureparif. Nous avons toujours besoin de volontaires pour suivre des carrés STOC (une

formation à la méthode est proposée aux volontaires chaque année).

Les données naturalistes sont gérées par le Copil de Faune-IdF, constitué de représentants du Corif et de la LPO-IdF. Depuis juillet 2017, le site Faune-France a comme objectif de rassembler les données des différentes régions afin d'avoir un outil puissant de synthèse de données nationales et associatives qui nous permettra d'argumenter nos dossiers de protection.

En termes de protection, nous aurons toujours la même vigilance sur les autorisations de tirs du Grand Cormoran, du Renard et de déterrage précoce du Blaireau.

En cas de besoin nous participerons au protocole « grand froid » pour obtenir la suspension de la chasse au gibier d'eau. Le protocole de suivi de l'utilisation de la bromadiolone est reconduit. Pour ses deux activités nous avons besoin comme d'habitude de la participation du plus de bénévoles possible.

Nous continuerons à participer aux nombreuses commissions où siègent des bénévoles ou des salariés, ce qui représente une lourde charge horaire.

La Réserve naturelle régionale du bassin de la Bièvre est l'objet d'un suivi naturaliste qui se poursuivra évidemment.

Notre nouveau site à Saint-Cyr-sur-Morin a commencé à être nettoyé. Une première séance a eu lieu le 4/11/17, avec la participation d'une vingtaine d'habitants que nous remercions. De nouveaux chantiers seront programmés en 2018 et les adhérents y seront les bienvenus !

Éducation à la nature

Valorisation de la RNR du bassin de la Bièvre

Après une année de retard, le marché pour la création du sentier de découverte de la **Réserve naturelle régional du bassin de la Bièvre** a été attribué en deux lots (aménagement et conception graphique) et les travaux ont débuté. L'équipe des animateurs qui a élaboré les éléments des médias donnera les « Bons à tirer » en toute fin d'année pour une conception et une installation des médias en début d'année 2018. La fin des travaux est prévue pour la mi-février.

Après une période de cinq mois sans activités pendant la période de travaux, la programmation d'une dizaine de « Portes ouvertes » sur le nouvel

observatoire de la RNR, ainsi que des visites thématiques et les activités scolaires devraient débiter au printemps 2018.

Sorties naturalistes et familiales

La plupart des activités familiales sont proposées en week-end et les programmations de celles-ci se négocient alors même que nous élaborons le rapport d'orientation. C'est le cas pour le **programme des sorties nature du département du Val-d'Oise** où nous continuerons à accompagner le public dans la découverte des parcs et des ENS départementaux.

C'est le cas aussi pour le **calendrier des activités des parcs et forêts de Seine-Saint-Denis** avec la valorisation d'une nature de proximité sur les parcs urbains et des sorties naturalistes sur des parcs plus importants, comme les parcs de la Haute-Île (Neuilly-sur-Marne) ou du Sausset (Villepinte). Notons que dans le contexte de **mise en œuvre du « projet d'avenir » du parc de la Poudrerie**, nous souhaitons faire reconnaître l'importance des associations dans l'animation du parc. Nous serons vigilants pour que les appels à projets envisagés pour la valorisation du parc et l'utilisation des bâtiments soient cohérents avec la sensibilité du site et n'excluent pas les associations. Comme tous les ans, depuis l'installation des bureaux du Corif à la Poudrerie, nous proposerons un programme mensuel de sorties ornithologiques sans réservation, des sorties nocturnes (Chouette hulotte, amphibiens, chauves-souris) et une série d'ateliers/conférences sur le pavillon Maurouard.

Toujours concernant les actions de valorisation d'espaces naturels pour le grand public, le **partenariat avec le département de Seine-et-Marne** pour l'accueil de groupes sur les observatoires et l'animation de l'ENS des Olivettes (à Trilbardou) sera reconduit. Une nouvelle convention portant sur trois ans (2018 à 2020) a été signée. La programmation des activités se fera en relation avec l'AVEN du Grand Voyeux.

Malgré le manque de visibilité, lié à la restructuration importante de **l'Agence des espaces verts** cette année (avec la suppression de son service Éducation à l'Environnement), et la mise en place du « Plan vert » par la région, nous envisageons actuellement la programmation d'au moins une dizaine de sorties sur les domaines régionaux et réserves naturelles régionales gérés par l'AEV.

À part sur les périodes des fêtes de fin d'année et au mois d'août, l'équipe des animateurs nature proposera plus de 150 activités sur les week-ends en 2018.

Activités scolaires et périscolaires

Cet été, la Direction des affaires scolaires de la ville de Paris nous a attribué les deux lots auxquels nous avons postulé dans le cadre du marché pour **l'animation des Temps d'activités périscolaires de la ville de Paris**. L'attribution court jusqu'en 2021

pour les trois prochaines années scolaires. En 2018, les animatrices organiseront 34 séances sur la découverte du monde des oiseaux, tous les mardis après-midi, et 36 séances pour le programme « Le voyage de la biodiversité », tous les vendredis après-midi.

La convention de partenariat pour le programme **Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école**, créé l'an dernier pour la Communauté d'agglomérations Paris-Saclay, a été renouvelée pour trois ans. Le programme a pour objet de développer une culture de la nature chez les élèves, en encourageant la création de « coins nature » dans les écoles. Soixante-six classes participeront au programme (83 classes ont demandé à participer !).

Dans l'idée de proposer le programme **Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école** sur d'autres territoires, nous avons répondu à un appel à projets de la ville de Paris entrant dans le cadre du budget participatif « Plus de nature en ville ». Lauréat de cet appel à projets, **la ville de Paris nous accorde les moyens pour proposer en 2018 le programme dans six écoles**.

La convention de partenariat avec la région pour le déploiement du programme **Le voyage de la biodiversité** se terminera fin 2018. En attendant sa reconduction – que nous demanderons – sur les prochaines années, c'est 80 classes qui bénéficieront des quatre séances de ce programme sur 2018.

Notre engagement auprès des lycéens se poursuivra. Malgré le retrait de Natureparif de la coordination du volet « biodiversité », **la région poursuit le dispositif des Lycées ECO-responsables**. Nous proposerons nos compétences pédagogiques et notre expertise aux équipes enseignantes des lycées qui en font la demande. À noter aussi la création avec le Graine Ile-de-France **d'un réseau de « grainothèque » des lycées d'Ile-de-France** (collecte, conservation, collection, échanges de graines) qui profitera du dispositif des Lycées Eco-responsables.

De nombreux autres programmes scolaires seront reconduits... **Les petits éco-citoyens du PNR Oise-Pays de France** pour faire découvrir le territoire du parc, connaître la faune, la flore locale et sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement ; poursuite du programme **Nature en film avec la direction de la Nature et des paysages de Seine-Saint-Denis** pour trois classes de collégiens ; pour les tout petits **le programme Nature sensible** continuera son développement auprès des villes de Pantin (93), de Carrières-sous-Poissy (78), de La Courneuve (93).

Les projets ne manquent pas non plus. Sans les détailler, retenons que l'équipe poursuivra ses recherches de financements pour que le programme « **À la découverte de mon arbre** » puisse enfin être réalisé sur le parc de la Poudrerie à la rentrée scolaire 2018. Des contacts encourageants sont tissés avec la ville de Villepinte.

Les Formations ornithologiques

Les Formations ornithologiques seront bien sûr reconduites avec le soutien de l'Agence régionale de la biodiversité. La session pour les débutants sera programmée en mars. Les sessions de perfectionnement se dérouleront sur avril et mai. Une série de journées de consolidation sera proposée en week-end. Une liste de discussions formationornithologique@corif.net facilitera les échanges entre anciens stagiaires. Elle a pour buts de partager des photos, des demandes d'identification, des observations intéressantes, les dates des journées de consolidation ou toute autre information pour progresser dans l'identification des oiseaux.

À la demande du service Développement durable du Val-de-Marne, une session « personnalisée » sera organisée pour les agents du département en début d'année.

Commission pédagogique

Une dizaine d'adhérents se sont réunis sur Paris en fin d'année avec pour ambition de travailler à la création d'une exposition sur les oiseaux, en s'inspirant du célèbre livre de Jean Dorst *Les oiseaux ne sont pas tombés du ciel*. Nous avons d'ores et déjà obtenu les autorisations des ayants droit. Le principe sera de conceptualiser, tous les ans, une partie de l'œuvre sous la forme d'une exposition, qui se développera d'année en année.

Peut-être un autre projet de la commission : le stock du fameux guide *Débuter en ornithologie - Les oiseaux d'Ile-de-France* édité en 2013, s'épuise. L'équipe des animatrices a pour ambition de le rééditer en l'actualisant. Ce sera probablement une nouvelle occasion de mobiliser dans la bonne humeur les auteurs et les adhérents.

Actions de tous

Quel que soit le cas de figure, l'action des adhérents restera déterminante, voire le sera encore plus !

Le travail de représentation en commissions, le recueil ou la vérification de données pour les protocoles *Grand froid* et *Bromadiolone* ne peuvent exister sans leur participation, l'OROC n'existe que par le travail sur le terrain de dizaines de bénévoles, etc.

La première expérience de chantier nature est un succès auprès des habitants, mais elle n'a pas attiré d'adhérents et pourtant cela pourrait être un levier intéressant pour développer notre activité (il s'agit de nettoyer le terrain dont le Corif a la gestion à Saint-Cyr-sur-Morin) et pour proposer nos compétences acquises à diverses structures : il est important de

réfléchir à la manière de les rendre plus attractifs pour nos adhérents (et en dehors ?).

Le travail sur le terrain des groupes locaux contribue à nous crédibiliser vis-à-vis des autorités locales : le groupe Boucles de la Marne produit des synthèses ornithologiques de son secteur, l'enquête Moineaux a connu un retentissement national et a permis au Corif d'élargir son champ d'intervention à Paris. Le Groupe Faucons attire de nombreuses personnes dont c'est le premier contact avec le monde ornithologique. Tout cela peut aussi faciliter notre recherche de mécénat en nous faisant connaître des entreprises à la recherche d'idées pour mettre en œuvre leur mécénat.

Nous devons aussi rechercher d'autres sources de financement : l'expérience avec Helloasso a dépassé nos espoirs mais les résultats financiers en restent modérés et les seules sources importantes de financements nouveaux restent le mécénat d'entreprise et, dans une moindre mesure, les financements européens. Dans les deux cas, cela demande un travail important de documentation, de montages de dossiers et de suivi des initiatives. Par leurs compétences ou leur carnet d'adresses, les adhérents du Corif peuvent être une aide déterminante dans ce travail.

Pour continuer de s'affirmer comme source de référence régionale sur les oiseaux et la nature, nous continuerons notre activité de production de connaissances (atlas, suivis, etc.) et d'édition : *Le Passer* continuera de tenter de maintenir son rythme de parution (on recrute toujours des auteurs d'articles et des rédacteurs pour les synthèses) et la réédition de *Débuter en ornithologie* est toujours prévue.

Pour terminer ce tour d'horizon des projets 2018, rappelons que le désormais traditionnel concours photos aura pour thématique « Le rouge dans la Nature ». Les photos des 15 lauréats seront exposées sur le parc pendant l'été 2018 et le public sera invité à désigner ses trois photos préférées.

Le rapprochement avec la LPO

1 - Dans l'hypothèse où la fusion est acceptée

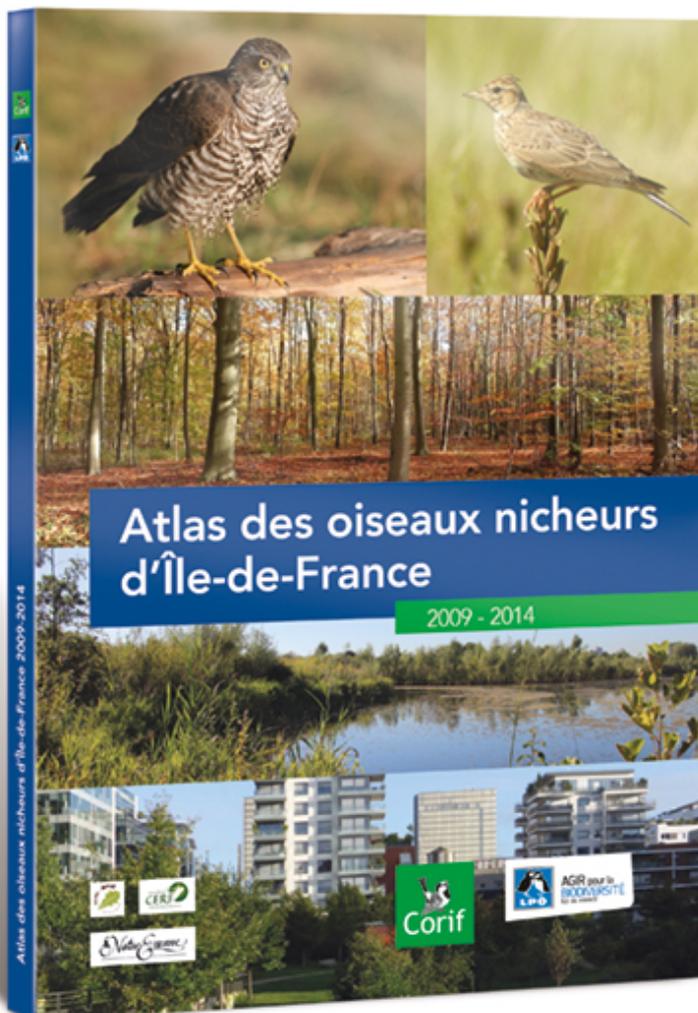
Je rappelle ce que j'écrivais l'an dernier à l'AG et que je ne peux que répéter en ne modifiant que quelques mots : « *Le plus gros problème ne se résoudra pas seulement par des textes, mais dans la pratique : le degré réel d'autonomie de la Délégation par rapport au National. Nous [voulons que ce soient] les adhérents par l'intermédiaire de leurs représentants qui soient à l'initiative des actions et du fonctionnement de la future délégation, mais cela dépend de l'investissement des adhérents : s'ils laissent faire passivement, la mécanique nationale va prendre le dessus et le Corif n'aura pas fusionné mais aura disparu !* ».

Il faut montrer qu'une telle structure peut fonctionner à partir des initiatives de ses adhérents et du travail de ses salariés. On a besoin de forces de propositions et d'actions : il est donc important que la nouvelle délégation soit animée par les actuels membres du Corif, aussi bien au Conseil Territorial qui sera élu en avril que dans les structures de la Délégation. Les divers groupes et commissions devront être réactivés en accueillant les groupes et les membres actifs de l'actuelle LPO-IdF pour présenter un spectre d'activités encore plus complet qu'aujourd'hui pour étudier, défendre et populariser la nature francilienne.

2 - Dans l'hypothèse où la fusion est refusée

Sans préjuger de la réaction de la LPO, le CA reprendra contact avec la LPO pour réaffirmer notre volonté de travailler en commun sur un certain nombre de points, de manière à réagir de façon unie face aux atteintes à la nature en Île-de-France et d'élaborer ensemble des actions de protection de la biodiversité.

Pour le CA, Frédéric Malher



L'état de la biodiversité en Île-de-France

Ce sont pas moins de 167 espèces d'oiseaux qui ont été trouvées nicheuses en Île-de-France entre 2009 et 2014. Certaines sont en déclin, comme les espèces spécialistes des milieux agricoles, victimes de l'uniformisation de nos campagnes. D'autres espèces sont dans une dynamique positive, comme certains Ardéidés (Aigrette garzette, Héron garde-bœufs) ou certains rapaces, dont l'emblématique Faucon pèlerin qui niche maintenant dans Paris à deux pas de la Tour Eiffel !

Cet atlas intéressera évidemment les ornithologues, franciliens ou non. Il attirera aussi l'amateur de nature qui veut pouvoir découvrir les richesses ornithologiques de sa région.

21 x 29,7 cm. 204 pages. 25,00 € + port.
Téléchargez le bon de commande sur www.corif.net

RAPPORT FINANCIER 2017

Les résultats en 2017

Nous avons annoncé l'année dernière que l'exercice 2016 serait déficitaire de l'ordre de -45 K€, du fait principalement d'une régression des recettes d'études. Finalement, la perte atteint un record de -84 K€ car nous avons pris en compte des risques de non recouvrement du prix de prestations réalisées pour 28 K€.

L'exercice 2017 devrait se conclure par une réduction de la perte à -15 K€ compte tenu de la vacance d'un poste de chargé d'études.

Le secteur des études réalise malgré la réduction de l'effectif salarié un niveau élevé de recettes à 191 K€.

Le montant global des recettes devrait se situer à 463 K€ environ, dont 197 K€ pour les animations.

À noter l'édition cette année de l'*Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France*, à laquelle nos partenaires ont participé à hauteur de 15 K€.

L'évolution problématique de la politique des collectivités publiques

Depuis 2013, le CORIF a été confronté aux restrictions drastiques dans lesquelles ses principaux partenaires les collectivités publiques apportent leur soutien à ses activités :

- Refus de financer toutes ou certaines activités.
- Soutiens maintenus dans des conditions de coût de moins en moins supportables.
- Règlement du prix des prestations réalisées dans des délais de plus en plus longs.
- Tout ceci alors même que la contribution des collectivités locales aux activités ornithologiques de terrain est toujours restée globalement modeste à l'échelle de la région.
- Face à ces épreuves, le CORIF a pris un certain nombre d'initiatives, certaines dès 2013 :
- Revalorisation du prix demandé pour les prestations d'études.
- Suivi budgétaire accru et suppression d'un demi-poste administratif.
- Embauches temporaires pour saisir les moindres opportunités.
- Création d'un poste polyvalent animateur/chargé d'études.

Les résultats de l'exercice 2015 ont montré que cette démarche peut réussir quand les partenaires jouent le jeu.

Par contre les résultats de l'exercice 2016 mettent en évidence que cette démarche devient difficile face à une tendance lourde à la pénurie des financements publics.

Nous avons du coup dû nous résoudre à laisser vacant un poste de chargé d'études

L'alternative du recours aux financements privés

Ces dernières années, plusieurs initiatives, éditions de livres, calendriers, appels à dons ont donné des résultats intéressants mais qui restent modestes.

Il s'avère que les appels au mécénat ou à la générosité du public demandent des moyens importants, en termes de temps mais aussi de compétences. Les actions menées en 2017 (travail du groupe mécénat, campagne « Nuisible mon amour ») montrent que le CORIF a entrepris d'acquiescer les compétences nécessaires et qu'elle bénéficie en cela de la participation de ses adhérents.

La LPO a pris une longueur d'avance en Ile-de-France en ce domaine en organisant :

- Des actions de communication vis-à-vis du grand public, tant générales (campagnes d'affichage par exemple) que ciblées, en vue de suggérer des legs notamment.
- La vente à grande échelle de produits dérivés sur catalogue.

Les recettes issues de la générosité du public sont devenues un élément déterminant de son équilibre financier.

Les perspectives pour 2018

Dans la mesure où les perspectives de croissance restent faibles, le CORIF peut se fixer pour objectif en 2018 le maintien du niveau des recettes de l'exercice financier qui s'achève pour atteindre l'équilibre des charges et des produits.

Dans le cas d'une fusion avec la LPO, une augmentation du budget des charges est prévue pour harmonisation :

- 50 K€ au titre de la revalorisation de la grille des salaires.
- 12 K€ au titre de la perte de l'abattement de taxe sur les salaires.

Une progression des recettes est espérée grâce à l'intérêt porté par nos partenaires au regroupement des actions du CORIF et de la LPO en Ile-de-France, une meilleure visibilité des activités, ainsi que les synergies attendues entre les démarches complémentaires des deux associations.

Cependant, la progression des recettes est susceptible d'être décalée dans le temps, par rapport à la hausse des charges qui a un effet immédiat.

Durant ce décalage, les activités en Ile-de-France devront bénéficier du soutien financier de la LPO nationale grâce aux recettes que celle-ci perçoit de la part du public notamment francilien.

CORIF 2017		2017	2018 sans fusion	2018 avec fusion périmètre corif
706	Animations	197 000	215 000	215 000
706	Etudes	191 000	191 000	191 000
74	Atlas régional T2	15 000		
74	Aides à l'emploi	28 077	22 042	22 042
75	Cotisations	13 000	13 000	6 500
79	Transferts de charges	6 628	6 769	6 628
	Autres recettes	12 000	12 000	12 000
	<i>Ré-allocation de recettes LPO</i>			58 516
	Produits	462 705	459 811	511 686
611	Atlas régional T2	-11 367		
613	Loyers et assurances	-19 000	-19 190	-19 190
622	Honoraires administratifs	-12 500	-12 625	
	<i>Assistance administrative LPO</i>			-12 625
623	Publications	-7 500	-7 575	-7 575
625	Frais de déplacements	-24 000	-24 240	-24 240
626	Poste et téléphone	-12 500	-12 625	-12 625
	Autres achats	-12 000	-12 120	-12 120
		-98 867	-88 375	-88 375
63	Taxes sur les salaires	-21 136	-22 030	-26 351
	Abattement	20 000	20 000	
		-1 136	-2 030	-26 351
64	Salaires animations	-182 903	-165 706	-188 323
64	Salaires Etudes	-129 570	-140 310	-151 267
64	Salaires Administratifs	-62 667	-63 293	-67 071
64	CICE			11 702
		-375 140	-369 310	-394 959
65	Autres charges			
68	Amortissements	-2 000	-2 000	-2 000
68	Provisions			
	Résultat	-14 438	-1 904	0

EN 2018, CONSEIL D'ADMINISTRATION OU CONSEIL TERRITORIAL (PROVISOIRE)

Appel aux candidatures !

C'est pendant l'Assemblée générale ordinaire que se déroulent les élections au Conseil d'administration.

Habituellement, les adhérents candidats à un poste d'administrateur sont invités à rédiger une « profession de foi » qui leur permet de présenter leur engagement pour un mandat (reconductible) de trois ans, profession de foi qui est insérée dans *L'Épeichette*.

Or cette année, il est difficile de s'engager alors que le futur statut de notre association n'est pas encore connu.

Aussi, les candidats sont invités à se présenter lors de l'AGO, qui succédera à l'AGE, après que le résultat du vote sur la fusion ou non entre CORIF et LPO sera connu. Chacun pourra donc se déterminer en toute connaissance de cause et présenter ses objectifs de réflexion et action.

Étant donné l'importance de la décision qui va être prise lors du vote au cours de l'AGE, il est plus que jamais indispensable que les candidats soient nombreux et résolus.

Convivialité et partage

Comme chaque année, c'est sous le régime de « l'auberge espagnole » que nous partagerons notre repas de midi.

Sur la feuille annexée à ce numéro, confirmez votre présence et signalez ce que vous comptez apporter (victuailles et boissons).

Dalila (un grand merci à elle) qui supervise l'intendance verra ainsi sa tâche facilitée.

MAIS car il y a un mais...

On ne pourra pas manger assis, ce sera un buffet. Il y aura des tables pour poser les victuailles, mais il faudra manger debout !

Il faut donc apporter des choses qui soient adaptées à un buffet et qui peuvent "se picorer"...

Des tartes découpées en morceaux, des tranches de cake, des morceaux de légumes, des petites tomates, du fromage, toutes sortes de bouchées, des fruits qui se mangent facilement, ne dégoulinent pas, ne poissent pas les mains, etc.

Bref, *Auberge espagnole* oblige, des tapas !

Rendez-vous à Bobigny

BOURSE DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL

1 place de la Libération – 93000 Bobigny

Comment vous y rendre ?

Par le métro

Ligne 5

Station : Bobigny Pablo Picasso

Puis suivre le boulevard Lénine vers l'ouest, pendant environ 1km.

Par le tramway

Ligne 1

Station Libération

En voiture

Autoroute A 86 –Sortie Bobigny Centre

Corif - Coordonnées et moyens d'accès

Maison de l'oiseau
Parc forestier de la Poudrerie
Allée Eugène-Burlot - 93410 Vaujours
Tél. 01 48 60 13 00
E-mail : corif@corif.net
Site Internet : www.corif.net
Liste de discussions :
corifdiscuss-subscribe@yahoogroups.com

Comment s'y rendre

RER ligne B5 : Sevan-Livry

Bus : 670, 607a, 147, 623

Détails dans *l'Épeichette* 132 (p.6 et 7)